

## Communication

### Décisions du Conseil municipal

Tavannes, le 11 juillet 2025

*À l'issue de chaque séance, le Conseil municipal partage les décisions et les sujets pouvant être communiqués et qui revêtent un intérêt général pour les habitants de Tavannes. Cette communication est publiée sur le site internet de la commune.*

Lors de sa séance du 8 juillet 2025, le Conseil municipal a traité des points suivants :

- **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée municipale du 23 juin 2025 :** Le conseil municipal a approuvé le procès-verbal sous réserve d'une opposition formée à son encontre et actuellement en dépôt publique.
- **Fête des saisons et concept de sécurité :** Le concept de sécurité de la Fête des Saisons, élaboré par le comité d'organisation, a été présenté au Conseil municipal.
- **Adoption de l'ordonnance sur le statut du personnel et les traitements :** Cette ordonnance découle des modifications du Règlement sur le statut du personnel, adoptées par l'Assemblée municipale. Elle entrera en vigueur, au même titre que lesdites modifications, le 1er janvier 2026, sous réserve d'opposition.
- **Acquisition d'une benne pour le service de voirie :** Afin de compléter l'équipement du service de la voirie, le Conseil municipal a validé l'acquisition d'une benne supplémentaire.
- **Attribution d'une aide financière de la confédération pour l'accueil extrafamilial :** La Confédération attribue un soutien financier à l'accueil extrafamilial. Le Conseil municipal a défini les acquisitions par la crèche municipale et l'EJC.

Secrétariat municipal

Alexis Bourgeois